



## AMICALE DES RIVERAINS DU PROJET BUSO

Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les élus,

Nous apprenons avec satisfaction que la municipalité a préempté, par l'intermédiaire de l'EPFIF, les parcelles de l'ancienne usine des salaisons BUSO ( parcelles 127 et 128 ).

Du fait que ce terrain pourra devenir un bien communal, nous, Amicale des riverains de ce lieu, nous vous demandons de nous associer et de nous faire participer, comme le stipule notre objet, aux réflexions que vous allez mener sur le devenir de ces parcelles et nous souhaitons vous rencontrer au plus vite pour convenir des modalités de cette consultation.

Par ailleurs, ce bien devenant propriété de notre commune, il nous paraît hautement souhaitable d'élargir cette participation et cette consultation à tous les Gervaisiens.

Comptant sur les valeurs de la démocratie participative que vous avez toujours défendues et sur les valeurs de la République, et dans l'attente de vous rencontrer très bientôt, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les élus, nos sentiments les plus respectueux.

Bureau de l'association "AMICALE des RIVERAINS du PROJET BUSO"

*Le Pri saint Gervais 3 octobre 2016*

Président

Vice-Président

secrétaire

Trésorière